



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 25 avril 2024

Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Monsieur Frédéric Valletoux, ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention, ont présidé le 3^e Comité interministériel de pilotage stratégique de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021 - 2030

[Instance de gouvernance](#) de la [Stratégie décennale de lutte contre les cancers](#), le comité de pilotage stratégique s'est réuni ce jeudi autour du ministre délégué chargé de la Santé et de la ministre chargée de la Recherche.

Cette séance a permis de rappeler les échéances majeures de l'année 2024, une année marquée par le démarrage des travaux de son évaluation intermédiaire et l'élaboration de sa seconde feuille de route pour la période 2026 – 2030. À cette occasion, l'Institut national du cancer a présenté à l'ensemble des parties prenantes une proposition de méthode d'évaluation de la première feuille de route (2021 – 2025) ainsi qu'un premier calendrier d'élaboration pour la seconde partie de la stratégie décennale. Les ministres sont revenus sur les réalisations emblématiques présentées dans le [3^e rapport au président de la République](#). Ils ont par ailleurs encouragé l'ensemble des acteurs à maintenir et amplifier leurs efforts pour une pleine et entière réussite des actions de la stratégie au bénéfice de l'ensemble de la population.

2024 : UNE ANNÉE CHARNIÈRE DANS LA PRÉPARATION DU BILAN INTERMÉDIAIRE

La lutte contre les cancers bénéficie d'une stratégie qui s'inscrit dans le temps avec un déploiement sur 10 ans pour donner de la visibilité aux acteurs et permettre des transformations en profondeur. Articulée autour de 4 axes prioritaires, elle poursuit l'objectif de réduire le poids de la maladie dans le quotidien des Français. Avec 237 actions, auxquelles est consacré un budget global de 1,74 milliard d'euros, pour les 5 premières années, elle bénéficie d'un financement à la hauteur de ses ambitions.

Sur les trois premières années de son déploiement, plus de 185 d'entre elles ont d'ores et déjà été lancées. 70 % des actions respectent le calendrier prévisionnel. Les actions non-démarrées ou rencontrant des retards font l'objet d'une attention particulière de l'Institut et des pilotes qui en ont la responsabilité.

Ce déploiement, comme le prévoit le décret n°2021-119 du 4 février 2021 (Art. L1415-2 1° du code de la santé publique), se poursuit « ***dans une démarche dynamique. Les objectifs et priorités sont adaptés en fonction des résultats grâce à une évaluation à mi-parcours*** ».

Lors de ce comité de pilotage stratégique, l'Institut national du cancer a proposé une méthodologie d'évaluation qui débute dès cette année, à moins de deux ans de la fin de la première feuille de route. Celle-ci a pour objectif d'ajuster les thématiques et les actions à mi-parcours du déploiement de la stratégie. Il s'agit d'identifier les besoins et les leviers pour ; le cas échéant, renforcer, adapter et compléter les actions définies dans la première feuille de route qui prend fin en 2025.

Ce travail d'évaluation permettra :

- **Pour les 237 actions :**
 - o d'identifier, au sein des 237 actions, celles menées à leur terme et les éventuelles suites à donner ;
 - o de reformuler ou réorienter certaines d'entre elles ;
 - o de proposer, si nécessaire, de nouvelles actions.
- **Pour les 41 thématiques :**
 - o de mesurer le niveau de réalisation des actions et, lorsque cela est possible, l'atteinte des résultats attendus
- **Pour les 4 axes prioritaires :**
 - o déterminer les principales avancées et les éventuelles limites dans l'atteinte de leurs objectifs.

Cette **évaluation à mi-parcours** qui se déroulera entre mi-2024 et mi-2025, **s'appuiera sur un bilan des actions** réalisé par chaque pilote, **sur l'avis du Conseil scientifique international** de l'Institut et sur une **analyse des principaux indicateurs** disponibles.

L'ensemble des travaux menés guidera l'élaboration de la **seconde feuille de route 2026 – 2030**.

2026 – 2030 : UNE SECONDE FEUILLE DE ROUTE CONCERTÉE AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

À l'issue du bilan intermédiaire, le travail d'élaboration de la seconde feuille de route de la stratégie décennale, pour la période 2026 – 2030, pourra débuter.

Au-delà du bilan, son élaboration s'appuiera sur **une phase de réflexion** menée au sein des instances de l'Institut national du cancer, **une phase de concertation** avec l'ensemble des partenaires et des parties prenantes ainsi que d'une **réflexion prospective** avec l'ensemble des pilotes. Elle fera l'objet d'échanges réguliers avec les ministères de tutelle.

Les instances de l'Institut national du cancer aussi seront consultées pour apporter leur contribution.

L'année 2025 sera consacrée, en plusieurs étapes, à la définition de cette seconde feuille de route et à son cadrage budgétaire. Le projet fera l'objet d'échanges réguliers avec les ministères de tutelle et sera partagé avec les instances de gouvernance de la stratégie décennale et celles de l'Institut national du cancer.

La proposition de seconde feuille de route sera adressée par l'Institut national du cancer au Gouvernement à fin 2025 pour une mise en place effective début 2026.

LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE PILOTAGE STRATÉGIQUE

Ce comité interministériel, présidé par les directeurs de cabinet du ministère chargé de la Santé et du ministère chargé de l'Enseignement supérieur, se réunit chaque année.

Instance chargée de s'assurer du bon déroulement de la stratégie, elle prend les mesures nécessaires à la conduite stratégique, par exemple de réorientation des actions, d'ajout ou de suppression de mesures, sur proposition du comité de pilotage opérationnel. À mi-parcours, il prendra en compte l'avis rendu par le conseil scientifique de l'Institut national du cancer sur la pertinence de la stratégie décennale de lutte contre les cancers.

Il se compose des directeurs d'administration centrale et des directeurs des agences sanitaires responsables d'actions, d'un directeur général représentant les Agences régionales de santé (ARS), du directeur général de la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM), du président directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), du président et du directeur général de l'Institut national du cancer. Il comprend également deux personnalités qualifiées, Madame Linda Cambon, enseignante-chercheuse et docteure en santé publique et le Professeur Pascal Hammel, médecin gastro-entérologue et hépatologue.

LES AXES ET LES OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE DÉCENNALE DE LUTTE CONTRE LES CANCERS

AXE 1 - AMÉLIORER LA PRÉVENTION

- réduire de 60 000 cas par an le nombre de cancers évitables, à horizon 2040 (près de la moitié des nouveaux cancers chaque année pourrait être évitée) ;
- réaliser un million de dépistages en plus à horizon 2025 (dépistages du cancer du sein, du cancer du col de l'utérus et du cancer colorectal).

AXE 2 - LIMITER LES SÉQUELLES ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

- réduire de 2/3 à 1/3 la part des patients souffrant de séquelles 5 ans après un diagnostic de cancer.

AXE 3 - LUTTER CONTRE LES CANCERS DE MAUVAIS PRONOSTICS

- améliorer significativement le taux de survie des cancers de plus mauvais pronostic, à horizon 2030 (cancers dont le taux de survie à 5 ans inférieur à 33 %).

AXE 4 - S'ASSURER QUE LES PROGRÈS BÉNÉFICIENT À TOUS

- garantir à tous l'accessibilité des progrès en matière de lutte contre les cancers.

LES RESSOURCES

- [Télécharger le 3^e rapport de la stratégie décennale au président de la République](#)
- [Consulter la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021 - 2030](#)
- [Accéder à la feuille de route 2021 - 2025](#)

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

www.e-cancer.fr ; X

CONTACTS PRESSE

Responsable des relations media - Lydia Dauzet

Chargée de relations presse – Juliette Urvoy

06 20 72 11 25 - presseinca@institutcancer.fr

